## Accords douaniers et commerciaux conclus avec les pays hors du Commonwealth, au 1er juin 1954—suite

Pays	Accord	Dispositions
Costa-Rica	Modus vivendi signé le 18 novembre 1950; en vigueur le 26 janvier 1951.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Peut être dénoncé moyennant avis de trois mois.
Сива	GATT en vigueur le 1er janvier 1948.	
DANEMARK (y compris le Groenland).	Les traités de paix et de commerce conclus avec le Royaume-Uni les 13 février 1660 et 11 juillet 1670 s'appliquent au Canada. GATT en vigueur le 28 mai 1950.	nation la plus favorisée. La
ÉGYPTE	Échange de notes le 26 novembre et le 3 décembre 1952; en vigueur le 3 décembre 1952.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. L'ac- cord peut être dénoncé moyen- nant avis de six mois.
ÉQUATEUR	Modus vivendi signé le 10 novembre 1950; en vigueur le 1 <sup>er</sup> décembre 1950.	Échange du traitement de la nation la plus favorisée. Peut être dénoncé moyennant avis de trois mois.
ESPAGNE ET POSSES- SIONS ESPAGNOLES.	Depuis le 1 <sup>er</sup> août 1928, le Canada adhère au traité de commerce conclu entre le Royaume-Uni e l'Espagne le 31 octobre 1922	e nation la plus favorisée. Peut être dénoncé moyennant avis
	Accord commercial signé le 26 ma 1954; mis en vigueur provisoire ment le 1er juillet 1954 et définiti vement sur ratification; pas encore ratifié (1er juin 1954).	Uni et l'Espagne. Demeure en
ÉTATS-UNIS	L'accord commercial signé le I novembre 1938 est suspendu tan que les deux pays sont partie contractantes de GATT. GATT en vigueur le 1er janvie 1948.	t s
FINLANDE	Échange de notes les 13-17 novem bre 1948; en vigueur le 17 no vembre 1948.	Échange du traitement de le nation la plus favorisée. Peu être dénoncé moyennant avi de trois mois.
	GATT en vigueur le 25 mai 1950	
FRANCE ET TERRITO RES FRANÇAIS D'OU TRE-MER.	r-Accord commercial signé le 12 ma 1933; en vigueur le 10 juin 1935 Échange de notes le 29 septembr 1934 et, en outre, protocole du 2 février 1935. GATT en vigueur le 1er janvier 1948.	pris les concessions indiquées Peut être dénoncé moyennan avis de trois mois.
Grèce	. Modus vivendi par échange de note les 24-28 juillet 1947; en viguet le 28 août 1947. GATT en vigueur le 1er mars 195	être dénoncé moyennant avi
GROENLAND	(Voir DANEMARK).	